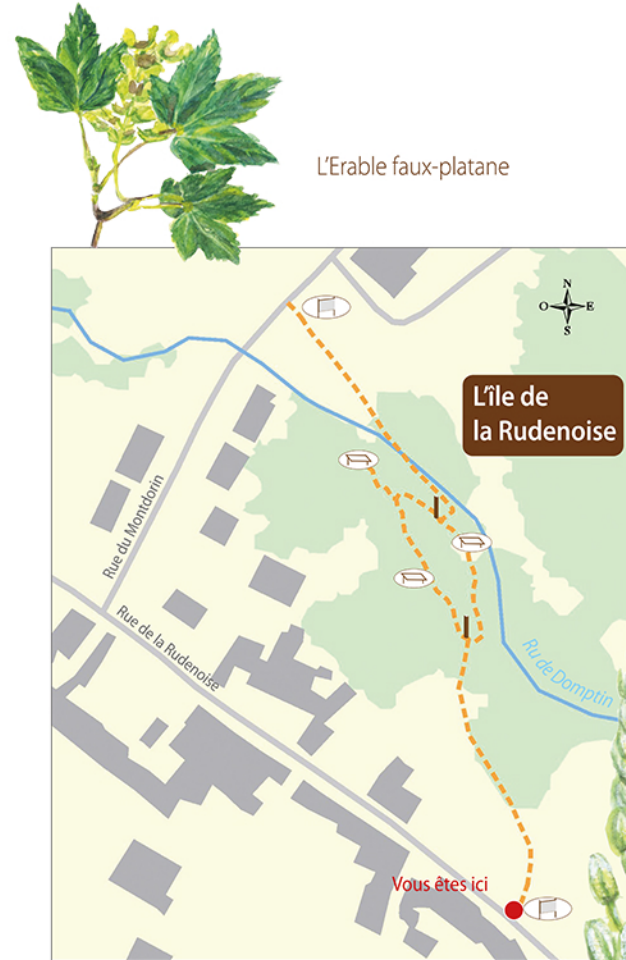
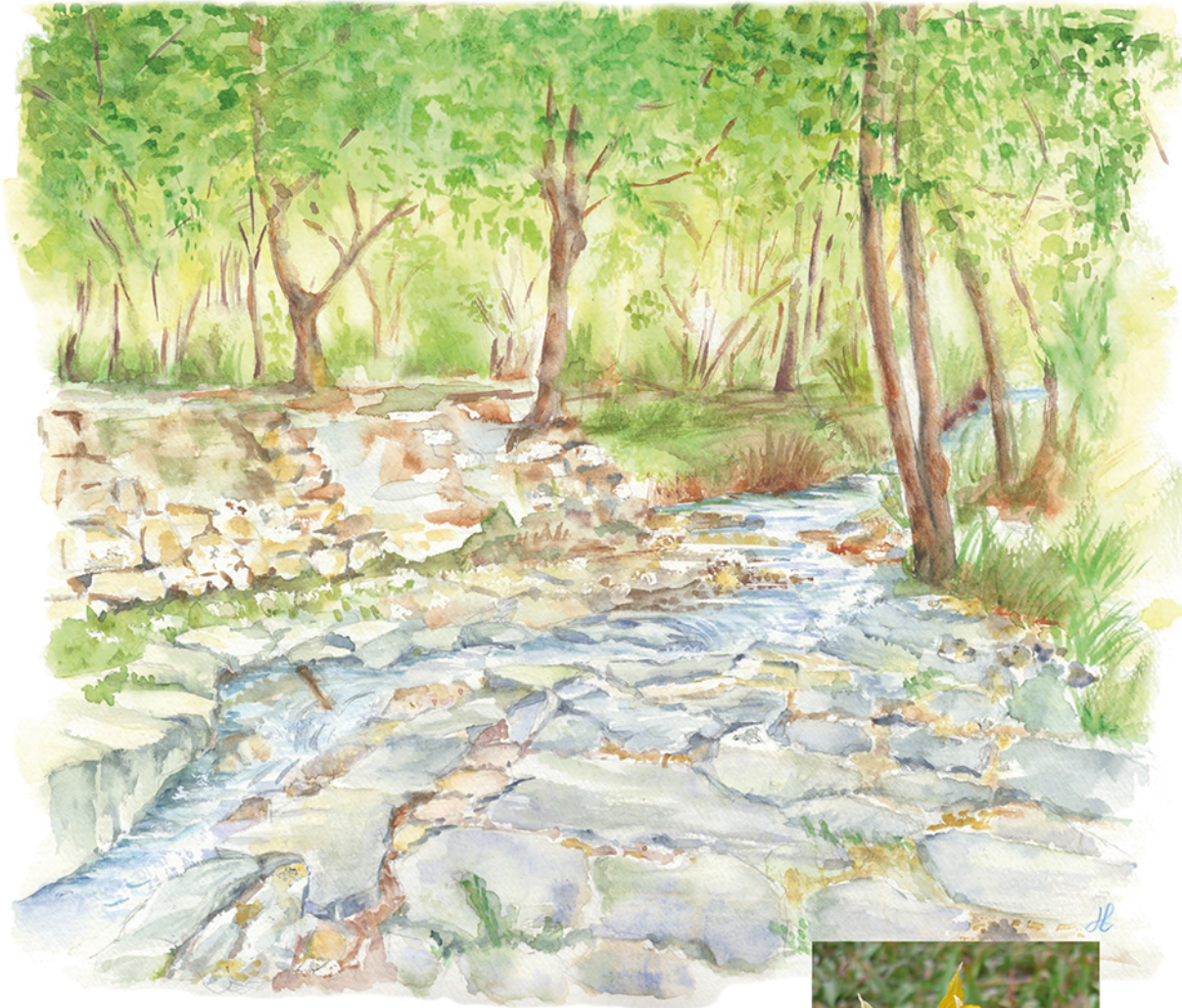


L'île de la Rudenoise



Propriété de la commune de Charly-sur-Marne, l'île de la Rudenoise est protégée depuis 2017 par le Conservatoire d'espaces naturels. Cet écrin de nature original s'étend sur environ 12 ares que nous vous invitons à découvrir en empruntant le sentier du Glacis. Suivez l'Ornithogale des Pyrénées, espèce emblématique et fil conducteur de cette balade au cœur de ce site naturel préservé. Bonne découverte !



Attention : n'empruntez pas le sentier en période de crue, les niveaux d'eau peuvent rapidement monter.

Longueur : 300 m - Durée : 20 minutes
Ce sentier est jalonné de supports d'information.
Balade familiale, sans difficulté.



L'Ornithogale des Pyrénées



Le Lioriot d'Europe



Le Calopteryx vierge



Pour accéder à l'île de la Rudenoise, vous traverserez le Ru de Dompnin qui est un affluent de la Marne. Son seuil, appelé le Glacis (en photo sur la carte postale) servait autrefois à l'alimentation d'un moulin.

L'Anémone fausse-renoncule



Une nature rare et précieuse

L'île de la Rudenoise est de petite taille mais elle accueille des espèces de la flore et de la faune aujourd'hui très rares. Vous pourrez découvrir au fil des saisons comme la nature est belle dans notre région ! Conscients des richesses présentes sur ce territoire et de l'importance de les préserver, la commune de Charly-sur-Marne et le Conservatoire d'espaces naturels ont signé une convention de partenariat afin de gérer au mieux ce patrimoine naturel remarquable. Et parce que préserver la nature n'est pas la mettre sous cloche, le site est ouvert au public. Partez à sa découverte !

Charly-sur-Marne, terre de Champagne

Non loin de là, des parcelles de vignes sont cultivées en agriculture biologique et permettent la présence d'une espèce très rare dans le nord de la France : la Tulipe sauvage.

